



DÉRACINONS
LES VIOLENCES
25 NOVEMBRE
Au 06 DÉCEMBRE



La Campagne annuelle 2022 des 12 jours d'action contre la violence envers les Femmes se tiendra du 25 novembre au 6 décembre 2022 sous le thème : Guérir pour transformer, transformer pour guérir : Déracinons la violence!

Faites partie du changement!

En 2022, nous vivons dans une société où la violence touche de nombreuses communautés. Le sexisme, les violences sexuelles, le racisme, ou encore l'homophobie touchent les femmes du monde depuis la racine même de leur existence. En effet, nous souhaitons cette année déraciner ses origines là où la violence devient systémique et imprégnée dans les vices de la société. Nous souhaitons comprendre la violence à sa base afin de guérir les nombreuses blessures mentales, morales et physiques qu'elle laisse encore.

La campagne débute le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Quant au 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes au Québec, il commémore le meurtre des 14 jeunes femmes de Polytechnique, commis en 1989. Plus de 30 ans nous séparent de cet événement tragique, où ces femmes ont perdu la vie pour la seule raison qu'elles étaient des femmes étudiantes visant des carrières à prédominance masculine.

Jusqu'à ce jour, au Québec, en 2022, il y a eu 14 féminicides. Il faut que ça cesse!

La violence : Un impact dans le milieu de travail

La violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel est un risque présent dans tous les milieux de travail, sans distinction. Ce n'est pas une problématique qui est uniquement dans la vie personnelle de la victime. Ce type de violence peut également avoir une incidence sur le milieu de travail de cette personne.

L'employeur doit prendre les mesures, lorsqu'il sait ou devrait raisonnablement savoir que la travailleuse ou le travailleur est exposé à une situation de violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel sur les lieux de travail (source:CNESST)

Entre le 25 novembre et le 6 décembre, différentes activités, prises de parole et actions permettront de déraciner la discussion autour des violences que vivent les femmes. Des activités dans plusieurs villes du Québec seront organisées par divers organismes.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter le site internet: **www.12joursdaction.com**



Si vous avez le moindre doute qu'une collègue de travail vit de la violence conjugale, familiale ou à caractère sexuelle vous pouvez communiquer en tout temps, avec votre syndicat, et ce, en toute confidentialité.



Continuons d'agir pour l'élimination des violences envers les femmes.